



Communauté de communes

Roussillon Conflent

Boule d'Amont, Bouleternère, Casefabre, Corbère, Corbère les Cabanes, Corneilla la Rivière, Ille sur Tet, Marquixanes, Millas, Montalba le Château, Néfiach, Prunet et Belpuig, Rodès, Saint Féliu d'Amont, et Saint Michel de Llores

RAPPORT D'ACTIVITES 2007

SOMMAIRE

L'avant-propos	01
Un territoire, 15 communes	02
LE FONCTIONNEMENT	
L'organisation et les compétences	04
Un pôle administratif actif	05
LES MOYENS DE L'ACTION	
La communication	06
Les ressources humaines	09
Les finances	11
Les subventions	14
LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL	
Un pôle économique à la réflexion	15
Les autres acteurs du territoire	16
LE CADRE DE VIE	
La gestion des déchets	17
La déchetterie	18
La jeunesse	19
La petite enfance	22
La fourrière animale	24
LES PROJETS ET REALISATIONS	
Les programmes à l'étude et en cours	25

Communauté de Communes
Roussillon Conflent
Multiplions nos énergies

L'avant - propos



Chers amis et collègues,

Les services de la Communauté de communes Roussillon Conflent réalisent chaque année un rapport d'activités qui présente un bilan des décisions prises et des actions engagées dans ses différents champs de compétences.

Ce document de référence donne une vision complète des opérations menées à travers les chantiers d'intérêt communautaire relevant du cadre de vie, du développement économique, de l'environnement, de la jeunesse, de la petite enfance, ou encore de la lecture publique...

Il établit également un bilan des actions conduites dans les services quotidiens apportés aux habitants du territoire.

La réalisation de ce document répond à l'obligation faite par la loi de juillet 1999 qui demande au Président d'un établissement public de coopération intercommunale d'adresser au maire de chaque commune membre un rapport retraçant l'activité de la Communauté de communes.

Robert OLIVE,
Le Président
de la Communauté de communes
Roussillon Conflent

15 communes



1 Boule d'Amont

Adresse: El Montado
66130 Boule d'Amont
Tel: 04 68 84 87 87
Email: mairie.bouledamont@packsurfwifi.com
Maire: Gérard LLENSE



2 Bouleternère

Adresse: 6 bis Cami Réal
66130 Bouleternère
Tél : 04 68 84 72 74
Email: bouleternere@wanadoo.fr
Maire: Jean PAYROU



3 Casefabre

Adresse: Le Village
66130 Casefabre
Tel: 04 68 84 75 92
Email: mairiecassefabre@orange.fr
Maire: Daniel MORAGAS



4 Corbère le Château

Adresse: 3 rue de la Mairie
66130 Corbère le Château
Tel: 04 68 84 80 28
Email: corbere.mairie@wanadoo.fr
Maire: Emile VENDRELL



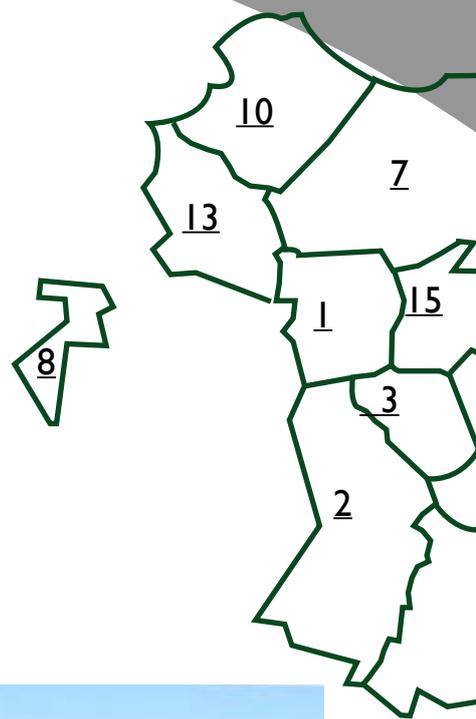
5 Corbère les Cabanes

Adresse: 13 rue Pomarola
66130 Corbère les Cabanes
Tel: 04 68 84 80 06
Email: mairie.corbere-les-cabanes@wanadoo.fr
Maire: Henri PUJOL



6 Corneilla la Rivière

Adresse: 1 rue de la Poste
66550 Corneilla la Rivière
Tel: 04 68 57 34 25
Email: mairie.corneilla.riviere@wanadoo.fr
Maire: Gislène BELTRAN



7 Ille sur Tet

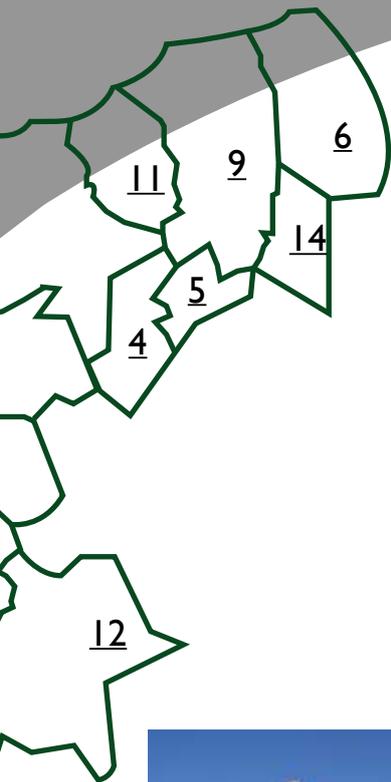
Adresse: 10 place de la résistance
66130 Ille sur Tet
Tel: 04.68.84.54.82
Email: mairie@ille-sur-tet.com
Maire: Henri DEMAY



8 Marquixa

Adresse: 4 rue
66320 Marquixa
Tel: 04 68 96 54
Email: mairie.ma
Maire: Gérard C

un territoire



10 Montalba le Chateau

Adresse: 11 Cami d'Ille
66130 Montalba le Chateau
Tel: 04 68 84 77 88
Email: montalbalechateau.mairie@wanadoo.fr
Maire: Jacques ROIGT



11 Néfiach

Adresse: 2 place Antonin Vails
66170 Néfiach
Tel: 04 68 57 35 37
Email: mairie.de.nefiach@wanadoo.fr
Maire: Claude MORET



12 Prunet et Belpuig

Adresse: La Trinité
66130 Prunet et Belpuig
Tel- Fax: 04 68 39 44 22
Email: mairieprunetetbelpuig@wanadoo.fr Maire: Monique PAYRE



9 Millas

Adresse: Place de l'Hôtel de Ville 66170
Millas
Tel: 04 68 57 35 03
Email: mairie@millas.com.fr
Maire: Damienne BEFFARA



13 Rodes

Adresse: El Carrer Gran
66320 Rodes
Tel: 04 68 05 81 09
Email: mairie-rodos@wanadoo.fr
Maire: Marie-Christine GRAU



14 St Féliu d'Amont

Adresse: Rue de la Mairie
66170 St Féliu d'Amont
Tel: 04 68 57 80 70
Email: mairie.saint-feliu-damont@wanadoo.fr
Maire: Robert OLIVE



15 St Michel de Llotes

Adresse: Veinat de l'Escole
66130 St Michel de Llotes
Tel: 04 68 84 73 27
Email: mairie-saintmichel@cegetel.net
Maire: Marie MAUPIN



nes
des Ecoles
nes
78
rquixanes@wanadoo.fr
APDET

Organisation et compétences

Roussillon Conflent?

Comment ça marche?

La Communauté de communes Roussillon Conflent a été créée le 17 décembre 1996, par arrêté préfectoral par la volonté de 6 communes. Depuis, 9 autres communes ont rejoint le groupement.

Les conseils municipaux de chaque commune membre de la communauté élisent parmi eux des délégués afin de siéger au sein du conseil communautaire, qui, de ce fait peut être modifié à chaque nouvelle élection municipale, tous les 6 ans.

Cet organe délibérant se compose de 32 délégués titulaires. Le nombre et la répartition des sièges sont fixés par accord amiable de l'ensemble des conseils municipaux des communes membres. Le conseil communautaire se réunit en moyenne 8 fois /an et règle par ses délibérations les affaires de la communauté étudiées préalablement en commissions (commissions, non décisionnaires, qui examinent et émettent des avis sur les dossiers préalablement instruits par les services à la demande du groupement). Il charge alors le Président d'exécuter les décisions du conseil dans le cadre de ses pouvoirs propres et de ses pouvoirs délégués.

Le Président Robert

OLIVE

Elu pour 6 ans par le Conseil Communautaire.

- représente la Communauté,
- propose les grandes orientations,
- préside le Conseil et le Bureau.

Le Bureau

- 15 membres
- Chambre de concertation non décisionnaire
- Evoque les grands thèmes qui touchent transversalement les 15 communes.

Le conseil communautaire

- 32 délégués titulaires
 - 32 délégués suppléants
- Réunions tous les 1,5 mois environ pour délibérer sur les questions préalablement étudiées en commissions



Les Commissions

- Commission Communication
- Commission Développement économique
- Commission Environnement
- Commission Finances/Travaux
- Commission Jeunesse
- Commission Petite enfance
- Commission Ressources Humaines
- CLETC (Commission Locale d'Evaluation de Transfert des Charges)
- Commission DSP (Délégation Services Publics)
- CAO (Commission d'appel d'offres)
- Comité de pilotage SMA Millas
- Comité de pilotage Moulin Millas

Les compétences en régie directe:

- Le développement économique (Zones d'activités, études d'ingénierie en matière d'énergie renouvelables),
- La conduite d'études prospectives sur le devenir des espaces ruraux et agricoles communautaires libérés après arrachage viticole,
- L'élaboration et la mise en oeuvre de politiques de gestion équilibrée de l'eau à travers des outils comme le contrat de rivière ou le schéma d'aménagement et de gestion des eaux (SAGE) et d'actions de prévention contre les inondations (PAPI).
- La construction, l'aménagement et la gestion des équipements culturels ou sportifs de plus d' 1 000 000 euros (Ex : La Catalane),
- La création et la gestion des bibliothèques et médiathèques
- La collecte des déchets (Ordures ménagères, tri sélectif, déchetteries)
- La construction, restructuration, extension d'immeubles bâtis mis à disposition des services publics administratifs (ex : Gendarmeries)
- Les activités jeunesse

Les compétences déléguées jusqu'au 31/12/2008 :

- La fourrière animale
- L'accueil de la Petite Enfance (SMA La Farandole).



Un pôle administratif actif

Sept réunions décentralisées du Conseil, des commissions actives, des tables rondes réunissant tous les DCS et secrétaires de mairies du territoire... l'esprit d'équipe de ROUSSILLON CONFLENS bat son plein en cette fin de mandat.

Les conseils communautaires

Les 32 membres du Conseil Communautaire se sont réunis sept fois au cours de l'année 2007 : le 18 janvier à Montalba le Château, le 22 mars à St Féliu d'Amont, le 5 avril à Rodés, le 6 juin à Corbère les Cabanes, le 25 juillet à Boule d'Amont, le 26 septembre à Corneilla la Rivière et le 19 novembre à Casefabre.

Les actes administratifs Ils sont composés de décisions, délibérations et de conventions

Décisions

Marchés/commandes : 25
Subventions : 11
Ordures ménagères : 2
Contrats/conventions : 20
Fonctions internes : 5
Personnel : 3

Délibérations

Développement économique : 1
Patrimoine : 8
Gestion des services publics : 5
Finances : 42
Fonctions internes : 9
Personnel : 7
OM : 2
Jeunesse : 3
Partenaires territoriaux : 6

Conventions

- Renouvellement de la convention précaire assortie d'une promesse de crédit bail avec la coopérative oléicole la Catalane
- Convention de gestion pour la salle d'animation La Catalane avec la commune d'Ille
- Convention relative aux conditions de collecte et d'évacuation des eaux pluviales provenant de la ZAS à Ille sur Tet, dans le canal des Escallars avec la commune d'Ille, l'Association Syndicale Autorisée du Canal des Escallars et l'Association Syndicale Autorisée du canal d'Ille sur Tet,
- Conventions de prestations de services avec les chartes intercommunales des Cantons de Millas et de Vinça, qui doivent élaborer et instruire les dossiers de demandes de subventions du groupement
- Convention avec le SYDETOM 66, relative au surcoût engendré par le vidage au quai de transfert de Thuir et à l'UTVE de Calce, du 01 janvier 2007 jusqu'à la construction du nouveau Quai de Transfert d'Ille.
- Convention avec le syndicat Mixte SCOT Plaine du Roussillon, en rapport à la mise à disposition, à titre gratuit, de données géographiques relatives au périmètre du territoire communautaire

- Contrat éducatif local 2007 avec la DDJS dans le cadre de l'aide financière obtenue pour soutenir la démarche communautaire d'aménagement du projet éducatif local en faveur de la jeunesse
- Convention de compensation financière avec Néliach
- Convention avec l'Association Espace Jeunes et le Collège Pierre Fouché d'Ille sur Tet, dans le cadre de la mise en place d'activités socioculturelles au sein du collège
- Convention d'appui et d'expertise relative à la SMAPE« La Ruche » avec l'UFCV
- Signature de la convention d'objectifs et de financement (Contrat Enfance Jeunesse) avec la MSA et la CAF

Subventions

Le Groupement a obtenu 1 740 737 euros pour différents projets et programmes:
ETAT: 641 926 euros
REGION: 476 255,5 euros
DEPARTEMENT: 583 677 euros
SYDETOM: 30 000 euros
ADEME: 6 378,5 euros
FONDATION DE FRANCE: 2 500 euros
- Avenant 3 à la convention avec l'Agglomération pour le maintien de l'accès à la déchetterie de Saint Féliu d'Avall.

1 Jacqueline ALBAFOUILLE, Damienne BEFFARA (2ème Vice-Présidente), Gisèle BELTRAN, Dominique BENOIT, Christian BONTEMPI, William BURGHOFER, Gérard CAPDET, Françoise CRISTOFOL, Henri DEMAY (1er Vice-Président), Michel HOET, Claude LABAU, Gérard LLENSE, Léon LACOTTE, Marie MAUPIN, Daniel MORAGAS, Ginette MORAL, Claude MORET, Robert OLIVE (Président), Pierre PARAYRE, René PARRAMON, Jean-Pierre PASCAL, Monique PAYRE, Jean PAYROU, Marcel PLA, Henri PUJOL, Jacques ROIGT, Antoine RUIZ, Joseph SILVESTRE, Jean SOLAZ, Gérard SOLER, Joseph VENDRELL, Emile VENDRELL.



Un événementiel régulier

En 2007, les manifestations et inaugurations sont encore présentes

Noël des employés

Le 14 décembre 2007, fut l'occasion de réunir à nouveau à «La Catalane», la famille communautaire en comité restreint: uniquement les agents et employeurs communautaires pour dresser le bilan de l'année, annoncer les futurs projets, remettre le traditionnel colis de fin d'année mais aussi et surtout passer un moment de convivialité associant élus et agents autour d'une même table.



Les vœux

Dès janvier 2007, la communauté organise pour la première fois depuis 10 ans la présentation des vœux communautaires. Quelques 300 personnes furent invitées qui ont répondu présentes ce 10 janvier 2007 à la salle des fêtes d'Ille sur Tet, notamment M le Sous Préfet des Pyrénées Orientales, M le Président du Conseil Général et Vice Président du Conseil Régional ainsi que tous les élus des communes membres du groupement.



Assises et inauguration de la Catalane

Depuis 2003, tous les 2 ans se déroule à la veille du printemps les assises de la communauté. Il s'agit, de réunir toute la famille communautaire, agents, élus communautaires, municipaux, partenaires publics... afin d'évoquer dans un premier temps les actions communautaires réalisées sur les deux dernières années et dans un deuxième temps les perspectives pour les années à venir. Le samedi 10 mars 2007, de 9h à 14h00 se sont déroulées les 3èmes assises communautaires à «La Catalane» qui a d'ailleurs à cette occasion été inaugurée...



...lorsque fut finie la présentation des assises, les personnalités politiques présentes ce 10 mars 2007 ont symboliquement coupé le ruban tricolore et dévoilé la plaque communautaire à l'entrée de «La Catalane». L'heure des discours avait sonné. Quatre grandes personnalités ont pu s'exprimer sur la réussite de cette belle réalisation communautaire: M. Demay, M. Olive, M. Bourquin et M. Mouliné



2007, les réunions conviviales entre DGS continuent

Les tables rondes des DGS ont été mises en place en 2006 dans le but de partager la culture communautaire avec les DGS communaux. Ainsi, ces réunions collégiales continuent à fonctionner à travers une complicité et une cordialité de plus en plus grandissantes. En 2007, 3 tables rondes se sont déroulées:

- le 12 janvier à Rodes
- le 27 avril à Montalba
- le 7 septembre à St Féliu d'Amont



PERSPECTIVES 2008

- o Inauguration de la nouvelle structure multi accueil communautaires «La Ruche»
- o Les vœux du groupement à la Population
- o Le Noël des employés,

Une signalétique en essor

En 2007, le travail d'identification du groupement à travers les différents supports de communication reste une priorité en matière de communication.

Les tenues du service technique

Les EPI (Equipement de Protection Individuelle) ont toutes été réactualisées afin de mettre en oeuvre les politiques communautaires en matière de communication et de protection des agents. Ces nouveaux EPI sont homogènes, jaunes et verts, et graphiquement reconnaissables à l'effigie de Roussillon Conflent.

Panneaux de chantiers

L'élaboration d'une charte graphique pour les panneaux de chantier a permis la réalisation et la pose du panneau de chantier de la Structure Multi accueil Petite Enfance dès janvier.



T-Shirts jeunesse

La distribution des tee-shirts aux couleurs communautaires continue durant les activités jeunesse de Pâques. Le but étant de faire plaisir aux ados mais aussi de diffuser l'image de Roussillon Conflent à travers et hors territoire durant toute la saison estivale.



Plaque

Après le siège social et le Moulin à huile, la salle polyvalente communautaire «La Catalane» se dote d'une plaque en plexi sur laquelle le logo y est représenté. Ayant été inaugurée cette même année, une plaque jumelle juxtaposée indique, le jour de l'événement et les personnalités qui étaient présentes.



Totems des structures

Toujours dans le cadre d'une signalétique extérieure singulière et identifiante des totems semblables à celui de « La Farandole » ont été implantés à l'entrée de «La Catalane», du moulin à huile et de la nouvelle Structure Multi Accueil Petite Enfance «La Ruche»



Totems des ZAE

La communication sur les Zones d'Activités du groupement continue par l'implantation de totems géants aux entrées de Camp Llarg et las Famadas, imitant de très près le panneau à l'entrée de Los Palaus, recouvert en 2006 par les couleurs communautaires. Ainsi, comme l'ont souhaité les élus de la commission communication pour une parfaite cohérence graphique «Les 3 panneaux des 3 zones sont identiques à l'exception du nom de la zone, de la commune et de leur blason».



Panneaux d'entrée de communes

En 2006, la commission communication avait émis le souhait d'afficher les couleurs du groupement aux entrées des 15 communes. Cette dernière avait proposé d'installer, sous les panneaux d'entrées de communes, un panneau de même format adapté au support de base. L'année 2007 concrétisa le projet et la commande de 45 panneaux fut passée à travers le marché 07.014.

PERSPECTIVES 2008

o Implantation de poteaux et de panneaux de type EB aux entrées des communes

Une population informée

En 2007, l'information directe à la population dépasse le support papier journalistique et prend de multiples formes dans le but de toucher une population toujours plus large.

Guide Petite Enfance

En partenariat avec les communes, le Guide Petite Enfance et Jeunesse, réalisé par les services jeunesse et communication, a pu être distribué à tous les résidents du territoire communautaire. Ce support vise à informer les familles et les jeunes des structures d'accueil, allant de la Petite Enfance à l'Adolescence, existantes sur le territoire.



Site Internet

La construction du site Internet s'est achevée en juillet. Après que la commission communication l'ait validée en date du 18 juillet 2007, le site internet est mis en ligne le 30 juillet. Durant les 5 premiers mois (jusqu'au 31 décembre 2007) le site comptabilise:

- 12 819 visites
- 6 flash'infos envoyés aux abonnés
- 46 abonnés.



Plan communautaire

L'intérêt du plan de la Communauté, réalisé avec RG Editions, est double puisque la population possédera un document informatif concernant la géographie et les actions de Roussillon Conflent. Le coût de l'opération est nul puisque ce plan est financé par les encarts publicitaires des PME et PMI du territoire.

Cartes de voeux et d'invitations

Les maquettes des cartes de voeux et d'invitations (présentation des voeux communautaires et inauguration de «La Ruche») diverses destinées aux différents partenaires (environ 500 personnes) ont été réalisées. Fin 2007, elles sont finalisées et partent à l'impression.

Affiches jeunesse

Afin d'informer un maximum d'enfants et de jeunes sur l'organisation d'un grand Forum Education Routière, des affiches aux couleurs communautaires format A3 ont été déposées dans les commerces locaux. Des diplômes ont ensuite été conçus pour être distribués aux jeunes participants de cette journée.

Presse locale

La rédaction et la diffusion d'informations de Roussillon Conflent furent continues en 2007. En effet, au 31/12/2007 23 articles et 5 communiqués sont parus dans l'Indépendant.



Les maquettes des éditions 2008 ont été réalisées. Fin 2007, elles partent à l'impression:

Questionnaires

Les questionnaires jeunesse, (l'un à l'attention des parents, l'autre à l'attention des jeunes) élaborés par le service jeunesse et le service communication s'adressent aux familles du territoire afin de pouvoir, à la suite de l'étude, répondre au mieux à leurs besoins.

Bulletin Communautaire

Le 1er bulletin communautaire définit et explique à la population les actions de Roussillon Conflent en 20 pages. Ce support a été vérifié et approuvé par les délégués de la commission communication en date du 12 décembre 2007.



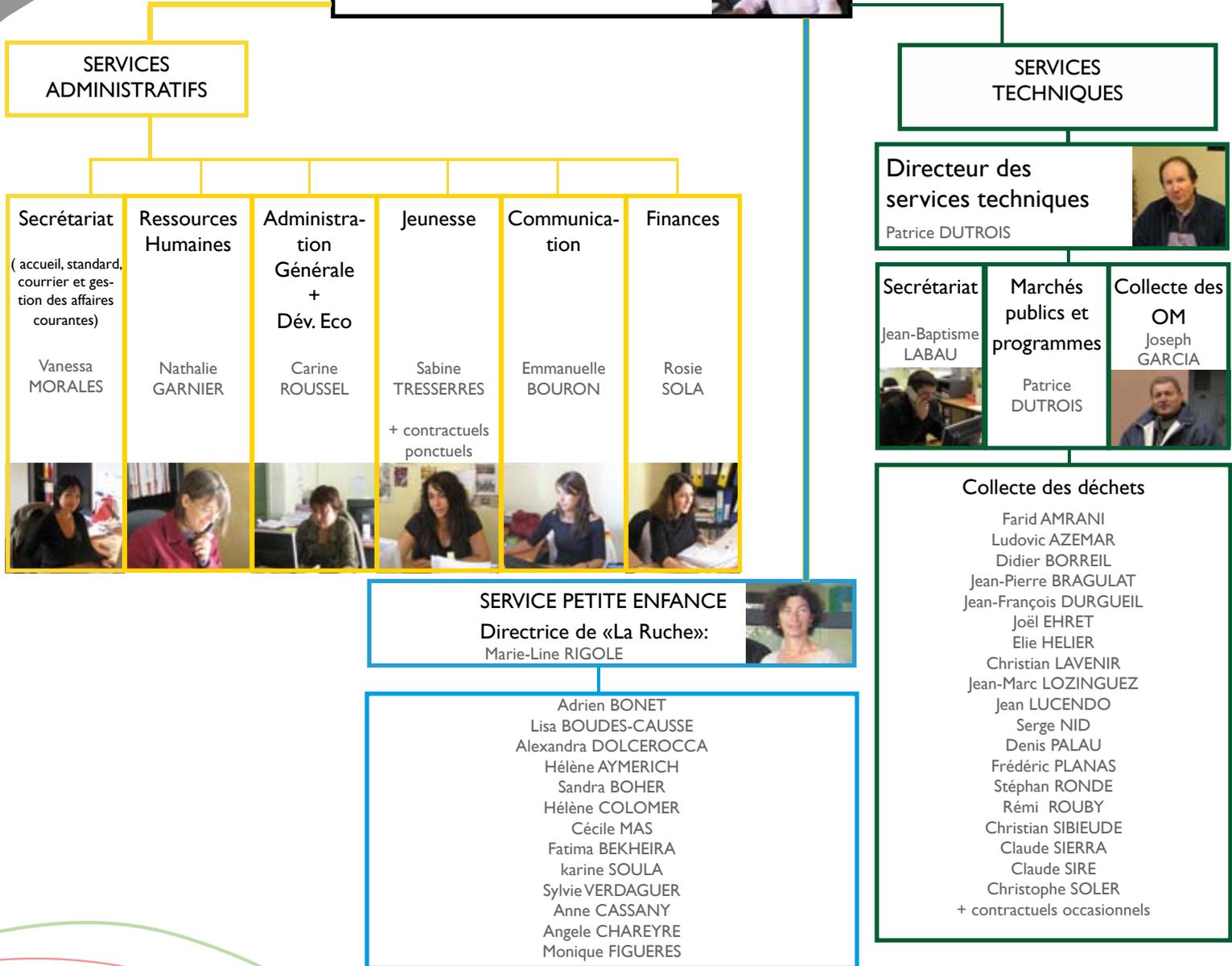
PERSPECTIVES 2008

- o Mise à jour régulière du site
- o Rédaction d'articles de presse à chaque événement
- o Réalisation des bulletins communautaires
- o Diffusion, avec l'aide des communes, du plan, des questionnaires et des bulletins communautaires
- o Réalisation du rapport d'activité annuel 2007 du groupement

Ressources Humaines

FIN 2007: Nouvel Organigramme

Direction générale des Services
Jean-François CAMPREDON

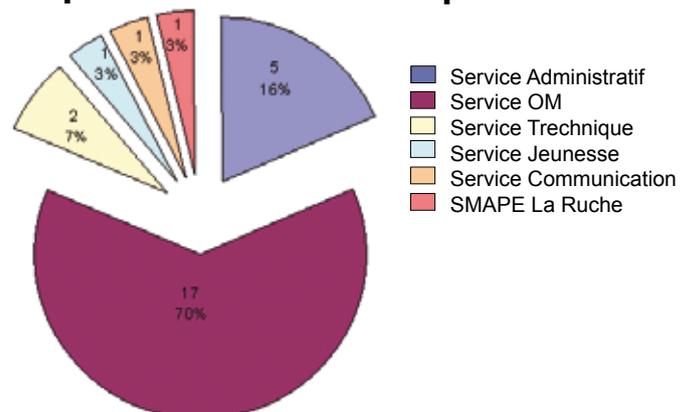



Les effectifs par services

Suite au départ d'un agent, le service administratif a renforcé son effectif en scindant le poste RH/Finances en deux. Ainsi 2 nouveaux agents ont été recrutés.

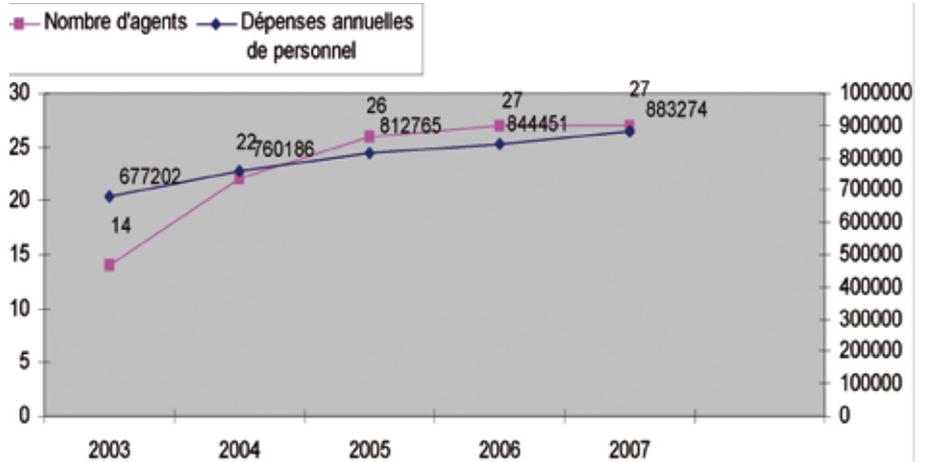
Par ailleurs, afin de préparer l'ouverture de la SMAPE «La Ruche», gérée en régie directe, la Directrice a été recruté en novembre. Le choix s'est porté sur une candidate expérimentée déjà titulaire de la fonction publique territoriale au grade de puéricultrice de classe normale. Cette dernière fut en charge de constituer l'ensemble de son équipe encadrante constituée d'éducateurs jeunes enfants, d'auxiliaires de puériculture et d'agents sociaux qui interviendront dans cette structure. Le recrutement de ces 13 agents est programmée au 1er janvier 2008.

Répartition des effectifs par services



Ressources Humaines

Courbes comparatives des dépenses annuelles de personnel et du nombre d'agents statutaires de 2003 à 2007



Evolution de la masse salariale

L'évolution de la masse salariale de 1997 à 2007 est de 4,3%.

Fin 2007, l'effectif atteint 27 agents et une masse salariale équivalente à 883 274 euros.

La masse salariale par rapport aux dépenses réelles de fonctionnement

La masse salariale représente 24 % des dépenses de fonctionnement. Le personnel des services délégués, comme la petite enfance ou la fourrière animale n'apparaît pas directement dans la masse salariale.

Absentéisme et accident de travail

Les taux d'absentéisme et d'accident du travail restent constants par rapport à 2005. Exceptée une situation particulière d'un agent, globalement, le taux d'absentéisme reste faible. Cependant, compte rendu du vieillissement des agents des OM pour limiter les risques liés à la pénibilité du travail des postes des ordures ménagères.

Taux d'absentéisme: 4,1 %
Nombre de jours d'absence : 279
(Dernier taux national 2005: 10,8%)

Accident du travail
Nombre d'accidents déclarés : 3
Nombre de jours d'arrêt de travail : 146
Taux d'absence pour AT : 2,1%
(Dernier taux national 2005: 2,1%)

PERSPECTIVES 2008:

o Développement des actions RH:

- Elaboration des fiches de postes en collaboration avec les services,
- Rédaction des bulletins d'infos,
- Suivi rapproché des agents en poste à la SMAPE «La Ruhe»

o Partenariat avec l'UFCV pour réaliser dans de bonnes conditions le passage de la DSP vers la régie pour la SMAPE «La Farandole»,

o Recrutement et mise en place des agents de la filière culturelle lors des transferts et / ou création des bibliothèques et médiathèques,

o Recrutement d'un ambassadeur du tri.



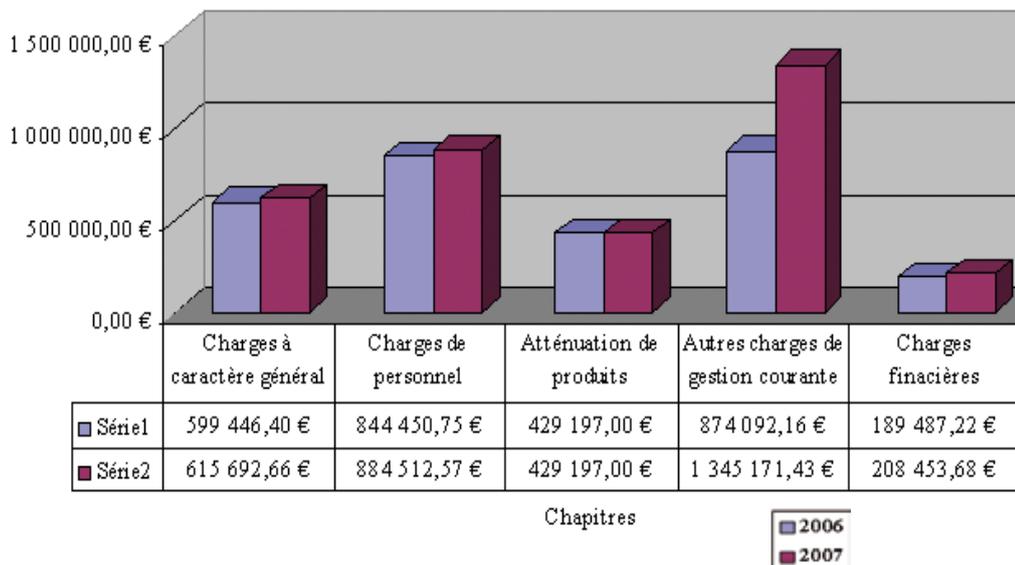
Le budget principal

Dépenses de fonctionnement: 3 483 027.71 euros

Grâce à une bonne gestion et à la renégociation de la dette en début d'exercice, les charges à caractère général et les charges financières relatives aux intérêts d'emprunts se maintiennent.

Les charges liées à la masse salariale connaissent une légère hausse essentiellement due à l'augmentation des effectifs en fin d'année 2007

Seules les charges de gestion courante ont connu une forte hausse. En effet, certains budgets annexes dont les travaux de zone d'activités se sont achevés ont connu un résultat de clôture déficitaire qu'il a fallu combler par le budget principal. D'autre part, la participation financière versée au Sydetom connaît une hausse de 50 000 euros.



Recettes de fonctionnement: 4 527 885.11 euros

Les recettes fiscales ainsi que les dotations sont en 2007 en très nette augmentation. Celle-ci s'explique par la progression des bases, en effet les taux d'imposition sont restés inchangés. Nous constatons ainsi une augmentation des recettes telle qu'indiquée ci-après :

	TP		TEOM Secteur 1		TEOM Secteur 2	
	2006	2007	2006	2007	2006	2007
Bases	5 046 000,00	5 238 000,00	8 447 161,00	8 811 904,00	3 361 461,00	3 528 512,00
Taux	19,20	19,20	11,95	11,95	16,70	16,70
Produit	968 832,00 €	1 005 696,00 €	1 009 435,74 €	1 053 022,53 €	561 363,99 €	589 261,50 €

Cependant, les recettes liées à la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères, bien qu'elles connaissent une hausse importante, ne permettent pas d'équilibrer le budget du service des Ordures Ménagères. En effet, celui-ci reste encore déficitaire, bien que par le truchement de la mutualisation des services soit passée de 400 000 à 100 000 euros en 3 ans.

Parallèlement aux charges de gestion courante, le budget principal voit ses produits de gestion courante évoluer à la hausse.



Le budget principal

Dépenses d'investissement: 4 128 641.45 euros

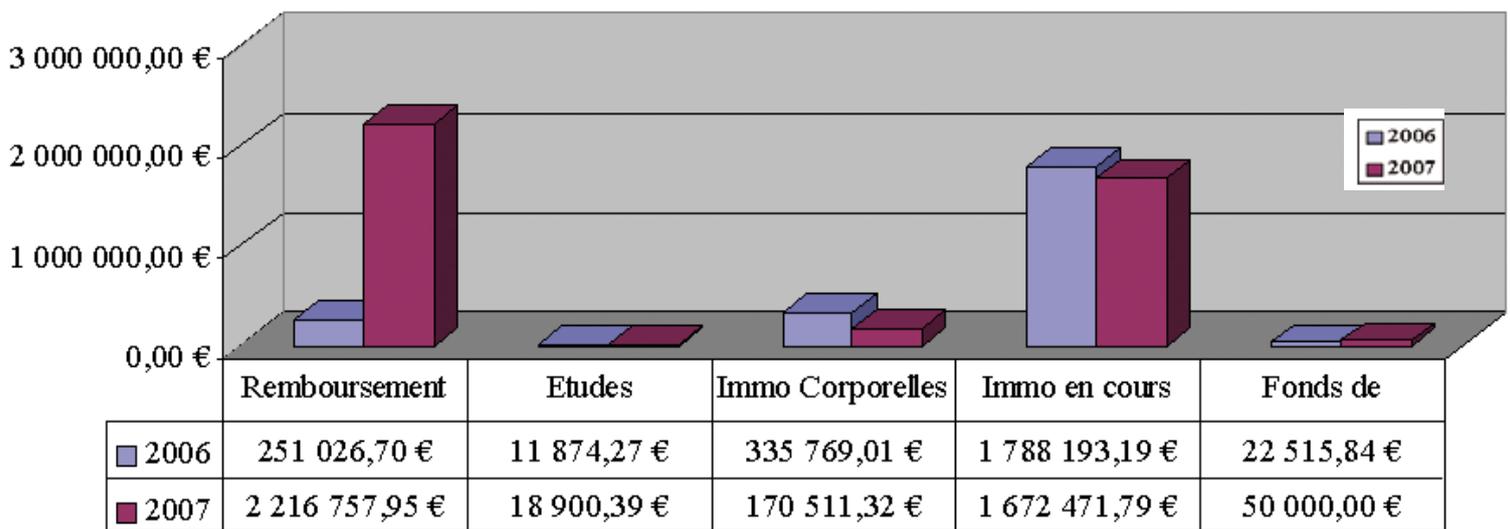
Si l'on ne tient pas compte du refinancement de la dette d'un montant de 1 863 665.52 euros, les dépenses d'investissement réelles s'élèvent à 2 264 975.93 euros. On constate donc une légère baisse par rapport à 2006.

Cette baisse est due à la diminution d'une part des immobilisations en cours c'est-à-dire au léger recul des travaux, et d'autre part aux dépenses relatives aux immobilisations corporelles qui se composent en majeure partie de biens mobiliers et d'équipements intérieurs divers. En effet, 2007 a vu ses programmes se recentrer au niveau communautaire et seuls les travaux d'investissement de la

salle socio culturelle La Catalane et de la structure multi accueil La Ruche ont engendré des dépenses conséquentes sur ces chapitres d'immobilisation.

A noter enfin que les dépenses relatives aux versements aux Communes membres de fonds de concours ainsi que les dépenses liées aux études (comme celle de la construction d'une gendarmerie) sont en légère hausse.

Dépenses d'investissement:



Recettes d'investissement: 2 537 772.56 euros

Si l'on ne tient pas compte du refinancement de la dette d'un montant de 1 863 665.52 euros, les recettes d'investissement réelles s'élèvent à 674 107.31 euros. On constate donc une forte diminution des recettes d'investissement par rapport à 2006 qui s'élevaient à 1 119 012 euros.

Ce sont surtout les recettes relatives au Fonds de Compensation de la TVA

qui connaissent une baisse considérable. Le montant du FCTVA étant déterminé par le montant des dépenses d'investissement, leur diminution est donc proportionnelle.

Toutefois, en 2007, le recours à l'emprunt a été très limité puisque notre groupement a procédé au 3ème et dernier tirage sur le contrat revolving Dexia d'un montant de 197 331.85 euros.

De ce fait, les recettes provenant des emprunts ont reculé ce qui est encourageant pour notre établissement qui doit veiller à stabiliser son endettement. Pour mémoire, en 2006, nous avons sollicité 400 000.00 euros auprès de Dexia.

Prêteur	Capital emprunté	Encours au 31/12/07
Dexia	2 394 331,82 €	2 136 747,31 €
BFT	1 898 000,00 €	1 771 466,67 €
Calyon	2 800 000,00 €	2 590 000,00 €
TOTAL	7 092 331,82 €	6 498 213,98 €

Les budgets annexes

Le budget immobilier locatif

Le budget immobilier locatif nous a permis de réaliser deux opérations importantes, celle du centre de tri et celle du moulin à huile, pour le compte de tiers qui, par le versement de loyers, remboursent au groupement sa part d'auto-financement.

En ce qui concerne le Centre de Tri, en 2007, seules les dépenses relatives à l'annuité d'emprunt (capital et intérêts) et à la part TEOM du bâtiment ont été mandatées à hauteur de 25 500 euros. En contrepartie, le Centre de Tri nous a versé un loyer de 27 500 euros HT et a procédé au remboursement de la totalité des charges pour 1 500 euros.

Par ailleurs, les dernières factures relatives aux travaux d'investissements du Moulin à Huile ont été prises en charge en 2007. Les subventions octroyées pour ce programme n'ont pas été toutes versées au groupement. Elles seront sollicitées en 2008. D'où un déficit en section d'investissement important accentuée par l'acquisition du terrain provenant d'un autre budget annexe celui de Los Palaus 3.

Enfin, le groupement est en attente du changement de forme juridique de la Coopérative Oléicole La Catalane en SCIC afin de pouvoir régulariser la situation contractuelle.



Les Zones d'Activités Economique

Le budget Camp Llarg 4 (Ille su Tet) a été clôturé.

Les budgets Camp Llarg 1-2-3 (Ille su Tet), Los Palaus 1, Los Palaus 2 (Millas) ont fait l'objet en 2007 d'écritures comptables qui ont permis de solder les comptes (les déficits ou excédents dégagés ont été basculés sur le budget principal). Nous pouvons ainsi envisager la clôture de ces budgets.

Toutefois, pour un problème de discordance en matière de TVA, qui sera réglé en 2008, la clôture de ces budgets reste en suspens.

La Zone de Las Famadas (Corneilla la Riviere) est terminée. Cependant, pour financer en partie cette opération un emprunt avait été sollicité. En 2007 le montant total de l'échéance s'est élevé à 16 239 euros en capital et 11 430 euros en intérêts.

Par ailleurs, une subvention du Conseil Général versée sous forme d'annuités jusqu'en 2019 d'un montant de 14 000 euros, vient compenser le montant des intérêts de cet emprunt.

Los Palaus 3 (Millas) est une zone en cours de réalisation. A ce jour les travaux n'ont pas débuté, seul un terrain (parcelle AV 64) a été acquis en 2007. En effet, la communauté est de plus en plus confrontée à des difficultés pour accéder à la propriété d'un foncier couvert par des règles d'urbanisme approprié et non touché par des risques divers tels que l'inondabilité. A noter qu'une partie de la parcelle AV 63, du stock de terrains en cours de ce budget, a été cédée pour un montant de 101 540 euros, au profit du Budget Immobilier Locatif pour l'opération du Moulin à Huile.

Enfin, ce budget présente un déficit d'investissement correspondant à la valeur du stock en cours, autrement dit à la valeur cumulée de toutes les réalisations effectuées sur cette zone depuis sa création (acquisition de foncier, frais d'études...).



Un pôle économique en réflexion

Roussillon Conflent est en réflexion afin d'améliorer toujours plus l'accueil des entreprises favorisant ainsi le développement d'activités sur ce territoire situé au cœur du département, entre l'agglomération Perpignanaise et les hauts cantons de la Vallée de la Têt.

L'abandon du projet ZAS Ecopole

En date du 05 avril 2007, le président et premier Vice président du groupement ont rencontré Monsieur Le Préfet, pour évoquer, dans le cadre d'une bonne gestion financière du groupement, l'abandon du programme d'aménagement de la Zone d'Activités de Services ECOPOLE, lancé sur Ille sur Tet, et le développement d'un projet moins onéreux .

Le 18 avril 2007, une Commission de travail interne à l'EPCI s'est réunie spécifiquement pour réfléchir sur le devenir de ce programme et les nouvelles directives à prendre en cas d'abandon de ce dernier.

Après réflexion, la commission s'est dite favorable à l'abandon de toutes les démarches relatives à ce projet entrepris par le groupement, y compris le dossier en rapport à l'enquête conjointe à la déclaration d'utilité publique, monté, en collaboration étroite avec les services de l'Etat, pour faire face aux difficultés de maîtrise foncière rencontrées alors.

Le Conseil se prononçant sur chacune des grandes étapes de la réalisation de la ZAS ECOPOLE sur Ille sur Tet, notamment la maîtrise foncière ou le lancement de la procédure de DUP, a affirmé sa volonté d'arrêter ce programme, afin de pouvoir, au moment voulu, lancer une nouvelle opération du même ordre, sur une autre partie du territoire communautaire.

Réflexion sur l'extension des Zones d'activités

L'action économique est une des compétences phares du groupement. En reprenant et en développant, au moment de sa création et des adhésions successives des communes membres, les programmes économiques initiés par celles-ci, il a répondu à ses missions de développeur, d'aménageur de territoire de créateur d'emplois et de richesses.

En effet, l'accueil d'entreprises nouvelles engendre des ressources fiscales à travers l'encaissement d'une taxe professionnelle qui reste l'élément pivot des recettes que nécessite le groupement pour offrir des services de plus en plus nombreux à sa population.

Le groupement, conscient du levier important que constituent les zones d'activités économiques, a tiré un bilan de ses actions passées et a décidé d'aborder les futurs projets de créations ou d'extensions en gardant en ligne de mire l'objectif d'un équilibre financier. L'assemblée communautaire consciente des enjeux de cette compétence économique a validé le principe de lancer une étude de faisabilité sur son territoire de façon à mieux accompagner ses choix. Néanmoins celle-ci devrait être programmée qu'une fois que le schéma stratégique départemental sera terminé. Malheureusement à ce jour celui-ci n'est pas finalisé et en plus la menace d'un PPRI (Plan de Prévention des Risques Inondations) se fait de plus en plus sentir sur le foncier susceptible d'accueillir de nouvelles zones d'activités. Tous ces éléments font que le groupement, sollicité par de nombreuses entreprises soucieuses de

s'implanter sur son territoire, n'est pas totalement en mesure de mettre en œuvre sa politique économique qui pour l'instant est suspendue à des avis et des décisions qu'il ne maîtrise pas.

Réflexion sur le développement de l'éolien

Dans le souci d'un développement harmonieux de son territoire, mais dans l'optique de rester au cœur du processus d'évolution de l'énergie éolienne à l'échelle du département, le groupement a envisagé l'opportunité de porter un dossier ZDE, une démarche volontariste en matière d'énergie éolienne, qui lui permettra de pouvoir éventuellement répondre au souhait d'accueillir dans un cadre maîtrisé des installations éoliennes sur le territoire communautaire. Néanmoins, pour ce faire, il lui est nécessaire de se doter de la compétence en rapport.

L'élaboration d'un dossier ZDE requérant un savoir faire spécifique, en septembre 2007, le groupement a lancé une consultation pour retenir un cabinet spécialisé et a missionné le cabinet ETD, le 23 novembre 2007.

La présente étude a pour objet d'évaluer les possibilités de création de ZDE, et ainsi d'aboutir à leur définition et leur identification. Sous forme de diagnostic, elle se déroule en 4 phases: Constats et potentiels éoliens du territoire, possibilité de création de ZDE, études d'impacts environnementales, faunistiques, floristiques et paysagères et enfin évaluation de la faisabilité et des retombées technico-économiques du ou des projets de ZDE.



Avec les autres acteurs économiques

Cette année encore, ROUSSILLON CONFLENT a travaillé en étroite collaboration avec les autres acteurs économiques ou aménageurs du territoire. 2007 renforce ces forts partenariats.

Préfecture de région

Dans le cadre de la mise en place d'un établissement public foncier en Languedoc Roussillon, Monsieur Marc ARNAUD, missionné par le ministre chargé de l'Urbanisme a échangé avec le groupement sur ce projet de création, pour en expliquer la démarche, l'intérêt;

DDE des PO

Dans le cadre de la prévention des risques d'inondation, plusieurs études techniques ont récemment été réalisées sur le bassin du Boulès en collaboration avec le Département. Elles serviront de base à l'élaboration du plan de prévention des risques (PPR) - Participation aux diverses réunions du comité de pilotage et rendus de l'étude.

Le Pays Terres Romanes

Dossier du schéma départemental stratégique des ZAE

Le Conseil général, en partenariat avec les Pays, a souhaité voir mener une réflexion sur les stratégies d'optimisation du foncier à usage économique et s'engager dans un schéma de développement stratégique des zones activités économiques, à l'échelle du département.

Dans sa démarche, le Département s'appuie sur les Pays, structures de projet de développement économique territorial, qui, à leur tour, associent les intercommunalités, interlocutrices privilégiées des acteurs économiques locaux (commerçants, artisans, directeurs d'établissements de service...). Le cabinet d'experts KATALYSE a été missionné pour cette étude. L'enjeu de ce schéma est de doter le département d'un portefeuille de parcs d'activités optimal et adapté, afin, d'une part, de maintenir et créer de l'emploi et, d'autre part, d'agir sur l'équilibre de son territoire actuellement partagé entre une forte polarisation de la Plaine du Roussillon et une déprise rurale croissante de l'arrière pays.

La mise en place de cette politique repose sur la réalisation d'un diagnostic économique et territorial, la détermination d'outils de mise en œuvre et la proposition de scénarios permettant de définir les choix et méthodes d'intervention des pouvoirs publics.

21 juin 2007 : 1ere réunion de présentation des conclusions concernant la phase de diagnostic, sur lesquelles le groupement avait été invité, par la PAYS, à se positionner.

11 octobre 2007 : nouvelle réunion de présentation correspondante à la phase deux de l'étude, à savoir la stratégie du territoire.



Programmation 2008 du contrat de territoire du Pays Terres Romanes

Définition des actions que le groupement souhaite mettre en place et qui rentrent dans les axes du contrat 2007-2013 et pourront ainsi bénéficier d'éventuelles subventions



Une gestion des déchets en place

La communauté de communes assure la gestion des déchets ménagers et assimilés sur le territoire collecté à la source des déchets ménagers (OM+tri sélectif). Le traitement est ensuite assuré par le SYDECOM 66 (facturation à la tonne).

Effectif et matériel

Pour assurer la collecte des déchets dans les meilleures conditions, le service dispose de 18 agents titulaires + de 0 à 4 agents contractuels pour des contrats saisonniers, soit 72% de l'effectif.

En terme de matériel, le groupement a engagé, en 2007, des investissements importants afin de renforcer les moyens du service technique s'élevant à 79 881,99 euros TTC :

- o 2 570 Poubelles neuves destinées à renouveler le stock, équiper les nouveaux foyers et à remplacer les bacs défectueux,
- o 3 CAV de verre munies d'une trappe pour les gros producteurs,
- o Pièces détachées pour réparer les bacs endommagés.

Harmonisation des EPI

En juillet 2007, les agents ont reçu des nouveaux EPI (vert/jaune) imprimés à l'effigie de notre groupement: parkas, blousons, t-shirts, sweat-shirts, gilets imprimés, ainsi que des pantalons et bermudas assortis. Ce renouvellement ne concerne pas les autres EPI de nature neutre et non identifiable (gants, chaussures, vêtements de pluie et bottes).

La collecte sélective

En 2007, le total des EMR (Emballages Ménagers recyclables) collectés a été de 890 tonnes. Grâce au bon geste du tri des habitants des 15 communes, le tonnage des EMR (porte à porte + CAV réunis) collectés a progressé de 66% en 3 ans.



La collecte des OM (Ordures Ménagères)

Le tonnage des déchets résiduels non valorisés collecté et envoyé à l'incinération a diminué de 4,8% entre 2004 et 2006, et légèrement augmenté en 2007 de 1,01% essentiellement en raison de la création de nouveaux lotissements.



Coût du service de collecte d'ordures ménagères

En 2007: Le service d'ordures ménagères a coûté 1 842 205,59 euros TTC en dépenses de fonctionnement.

5251 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées.

Un ménage moyen produit environ 0.70 tonne par an. Par conséquent, un foyer implique environ 245 euros de dépenses par foyer pour la collecte et le traitement des OM.

Traitement : Sydetom 66

A l'UTVE de Calce, le Sydetom 66 traite les déchets collectés à la source par la communauté de communes. Le coût du traitement des déchets à la tonne a augmenté en 2007 et s'élève à 125,00 euros. Considérant que 5 251 tonnes d'ordures ménagères du territoire communautaire ont été collectées cette année, le coût total du traitement a engendré 656 375 euros de dépenses.

L'opération composteurs

Depuis 2006 le groupement a proposé aux 15 000 résidents du territoire d'acquiescer un composteur à prix coûtant, soit la somme de 10 euros TTC. En 2007, les services techniques ont livré et facturé 46 composteurs.

PERSPECTIVES 2008:

- o Réflexion sur les projets «Déchetteries» et « Centre Technique Communautaire »
- o Achat de colonnes d'apports volontaires (CAV) munies de trappe à serrure afin de faciliter la collecte pour certains professionnels, gros producteurs de verre comme les cafetiers et restaurateurs.
- o Recrutement d'un Ambassadeur du tri (messenger de la collecte sélective, animateur déchets-environnement). Il sera chargé de mettre en avant l'importance de la qualité du tri.
- o Poursuite de l'opération composteur.
- o Achat d'1 Renault Master : 23 338.96 euros TTC
- o Achat d'1 Renault Kangoo : 13 177.53 € TTC
- o Commande (pour une réception au printemps 2009) d'une benne à Ordures Ménagères 124 221€ TTC



Déchetteries

L'année 2007 fut marquée par le projet «Déchetterie et Centre Technique Communautaire».

Une déchetterie (Au centre)

Les contours de la 2ème hypothèse présentée par la DDAF dans le cadre de son étude de faisabilité en rapport avec le programme « Déchetteries », dessine tous les intérêts à réaliser une seule déchetterie géographiquement implantée au centre du territoire communautaire. Y regrouper aux abords, le quai de transfert et toute la base technique du groupement est aussi une possibilité.

L'accueil des déchets des artisans et des petites entreprises en déchetterie en sus de ceux des particuliers placerait le groupement au cœur du dispositif.

De plus, récemment la communauté a été sollicitée par le milieu agroalimentaire local qui souhaite s'engager dans une démarche de développement durable dans le cadre de ses déchets agricoles.

Décision communautaire

En date du 26 septembre 2007, le Conseil communautaire approuve ce projet. Par conséquent, une déchetterie unique et centrale sera réalisée entre Néfiaich et Ille sur Tet en remplacement des deux initialement prévues au départ de cette opération. Il est aussi décidé d'y annexer le centre technique communautaire dans le but de réaliser des économies d'échelle d'une part, et de répondre aux besoins des agents de l'équipe technique d'autre part

Deux déchetteries existantes

• Coût du service de la déchetterie de St Féliu d'Avall

Dans l'attente de la réalisation d'une déchetterie communautaire, il a été passé une convention avec la Communauté d'Agglomération Perpignan Méditerranée (CAPM) afin que les habitants du secteur Est du territoire puissent utiliser la déchetterie de Saint Féliu d'Avall. En 2007, la CAPM a facturé 139 087 euros pour ce service.

• Coût du service de la déchetterie

Les habitants du secteur Ouest ont, quant à eux, à leur disposition, une plateforme de tri qui a été aménagée au quai de transfert d'Ille sur Tet. En 2007, ce quai de transfert a engendré un coût de 196 148 euros:

- o Enfouissement des encombrants : 112 795 euros
- o Enlèvement des encombrants : 20 467 euros
- o Enlèvement des déchets verts : 8 819 euros
- o Enlèvement des gravats : 3 545 euros
- o Enfouissement des gravats : 5 139 euros
- o Factures diverses : 382 euros
- o Gardiennage (salaire d'1,4 agents): 45 000 euros



Les activités jeunesse

Conformément aux objectifs définis par les élus dans le *Projet Educatif Local*, le service jeunesse a intégré une dimension éducative et citoyenne, axée sur la prévention santé et sur la sensibilisation à la préservation de l'Environnement. Par cette politique engagée, le groupement a mobilisé de nombreux partenaires institutionnels qui ont cautionné son action en apportant leur soutien technique et financier à ces différents projets.



Effectif et matériel Journées d'activités jeunesse Inter Pij

Du 10 au 13 Avril :

Durant les matinées des ateliers théâtre ont été mis en place, visant à aborder les comportements à risques et les addictions (alcoolisation, consommation de drogues, violences civiques...).

Les après midis ont été consacrés aux rencontres inter jeunes à travers la pratique du sport et la découverte du patrimoine (rallye photos, raid, randonnée).

Du 23 au 27 Juillet :

Le projet « chantier rando jeune » a fait connaître à ce public les différents sentiers de randonnée reliant les communes du territoire communautaire et les a sensibilisé à la nécessité d'entretenir ces sentiers (prévention incendie, valorisation du paysage...).

Le groupement a reçu le soutien technique du CPIE de Prades, du CERES de Rodès, de la Charte intercommunale de Millas et le soutien financier de la DR-DJS (à hauteur de 1760 euros).



Du 29 Octobre au 6 Novembre :

Ce programme d'activités a été élaboré par les responsables communaux des PJJ/PJ et a nécessité plusieurs réunions de travail. Chaque animateur a pris en charge l'organisation de la journée ou de l'après midi.

Il a été essentiellement basé sur les activités sportives (hockey sub aquatique et rencontre de futsal avec le PJ de Thuir), et la découverte du patrimoine local (rallye photos, raid, randonnée).



Séjour à Salagou

Du 30 juillet au 2 Août :

À l'origine, ce projet est à l'initiative du Point Jeunes de Rodès. Cependant, considérant la volonté des élus à mettre en œuvre des actions jeunesse à l'échelle communautaire, l'animatrice du Point Jeunes a proposé ce séjour en direction de l'ensemble des jeunes du territoire, permettant ainsi à une trentaine de jeunes, âgés de 11 à 17 ans, d'avoir accès aux mêmes activités.

La vie en collectivité a été une nouvelle fois bénéfique sur le plan humain. La diversité du public a joué son rôle d'expérience enrichissante tant au niveau humain que relationnel.

Les points forts :

- Les familles ont été très satisfaites de ce séjour considérant d'une part, la qualité des activités proposées et d'autre part, le côté attractif des tarifs appliqués. Elles ont d'ailleurs exprimé leurs vifs remerciements pour la mise en œuvre d'un tel séjour...

- Les jeunes ont apprécié leurs vacances au Salagou et ont exprimé leur souhait d'y retourner l'année prochaine. Les animateurs envisagent cette possibilité et prévoient de leur faire découvrir de nouvelles activités nautiques (le canoë par exemple).

- Les relations au sein de l'équipe d'animation ont été excellentes et ont permis une bonne gestion du séjour :

- o Equipe dynamique et motivée ayant les principes éducatifs ,

- o Règles de vie unanimement partagées par tous...

- o Entraide naturelle et bon roulement sur la gestion des petits groupes

- o Diversité des caractères qui se sont révélés être complémentaires dans la



Les missions de coordination

Suivi technique des contrats enfance et temps libre

Centralisation des bilans annuels 2006 portant sur les actions réalisées en direction de l'enfance et des jeunes – Relais entre les institutions (CAF/MSA) et les collectivités.

Le Contrat Temps Libres cosigné entre la Communauté de communes, la CAF, la MSA et certaines communes membres du groupement est arrivé à échéance le 31.12.2006. Les nouvelles orientations de la CNAF ont mis en place un nouveau dispositif contractuel unique et global réunissant les volets enfance et jeunesse : le CEJ. Ce contrat a été conclu pour une durée de 4 ans du 1er .01.2007 au 31.12.2010.

Les formations BAFA / BAFD

En 2007, le groupement a financé 4 Formations BAFA à des jeunes du territoire, qui en échange, ont participé à l'encadrement bénévole, d'activités jeunesse menées sur leur commune ou au sein de la Communauté de communes, mais aussi 3 formations en direction des animateurs oeuvrant au sein des PIJ du territoire:

- Mickaël HOURLIER : 3ème stage BAFA, titulaire du Surveillant de Baignade
- Lauriane SIBIEUDE (responsable PJ de Rodès)
- Chrystèle DESCLAUX (PIJ de Millas) ont passé leur second stage BAFD

Poursuite du réseau d'animateurs

8 réunions d'animateurs se sont déroulées en 2007.

Ces réunions, plus fréquentes que les commissions jeunesse en 2007, révèlent un bon fonctionnement au sein de l'équipe d'animation.

Elles ont permis de travailler sur :

- l'organisation et les bilans des activités jeunesse communes,
- de nouveaux projets (Ateliers théâtre, Forum Education Routière, Chantier Rando Jeunes)
- la mise en œuvre du CEJ : Réflexion et réunions de travail avec la CAF portant sur le nouveau dispositif « Contrat Enfance et Jeunesse » et diffusion des informations auprès des élus et animateurs du territoire, relatives aux modalités et contraintes de sa mise en place
- les questionnaires destinés à réaliser un diagnostic de territoire et à recenser les attentes des familles et des jeunes en terme de politique jeunesse.
- les réunions d'informations RIAJ/DDASS/ CAF et rédaction de comptes rendus destinés à informer les animateurs et élus communaux.

PEL en lien avec la DDJS Réalisation du diagnostic de territoire- définition des objectifs - mise en œuvre du plan d'actions

Dans un contexte où les actions menées en direction des enfants et des jeunes avaient tendance à se chevaucher, il convenait, dans un souci de bonne organisation et d'efficacité de la politique jeunesse, menée à l'échelle communautaire, de préciser à travers le Projet Educatif Local, les conditions et modalités d'un bon fonctionnement des services, en partenariat, sur l'ensemble du territoire.

En date du 6 Juin 2007, le Conseil Communautaire réuni à Corbère les Cabanes a approuvé les orientations du Projet Educatif Local Communautaire, permettant ainsi de formaliser l'engagement de l'ensemble des acteurs éducatifs, autour d'une politique globale et cohérente, menée en faveur des enfants et des jeunes, durant leur différents temps de vie, en définissant des objectifs de développement.



Les actions engagées

Certaines actions 2007 ont été engagées
et soutenues par l'Etat...

25 Avril: Forum Education Routière :

Découvrir dès le plus jeune âge que la route est un espace qu'il faut partager entre les différents utilisateurs, favorise la construction d'une conscience citoyenne. La sensibilisation à l'éducation routière suppose une convergence des pratiques (au niveau scolaire, familial...) et où l'animation a également son rôle à jouer...

C'est à travers l'expérimentation, l'information, les échanges avec des professionnels qui témoignent de leur expérience, que les jeunes prendront conscience des nombreux dangers que représente la route (vitesse, ceinture de sécurité, alcool, drogues et leurs effets sur la conduite).



Projet Théâtre interactif, inscrit dans le Plan Départemental Santé Jeunes

La mise en place d'ateliers théâtre comme outil de prévention, permet aux jeunes d'être acteurs du projet. Ce projet s'appuie sur une démarche participative des jeunes qui sont partie prenante dans l'action d'information, de prévention, et qui permet une valorisation de leurs initiatives.

Sans faire « subir » l'information aux jeunes (sous forme d'enseignement, de menaces...qui ont finalement peu de prise sur eux), il semble plus judicieux de les inciter à se demander ce que les conduites addictives signifient pour eux... Le théâtre peut être un outil de formation, de prise de conscience et de réflexion, particulièrement adapté à la jeunesse.

Ces ateliers amorcés à l'occasion des vacances scolaires se sont poursuivis tout au long de l'année durant les mercredis sur les Points Information Jeunesse du territoire.

La Communauté de communes a bénéficié de nombreux soutiens financiers sur ce projet, tels que : la DDASS et la Fondation de France (2500 euros), la DDJS (1000 euros) et du Groupement Régional de Santé Publique (2500 euros) OU d'un montant total de 6000 euros.



Création d'une « Junior Association » à Montalba

Une « junior association » est un dispositif qui permet à des jeunes de moins de 18 ans, porteurs d'un projet (dans les domaines les plus divers : sportif, culturel, accès à la citoyenneté...), de se regrouper pour mettre en oeuvre ce projet, dans un cadre offrant une certaine sécurité, et avec l'appui d'une personne relais présente dans chaque département.

Ainsi, ce dispositif permet aux jeunes d'agir en autonomie (assurance et compte bancaire propre à l'association) et participe également à la formation du citoyen puisqu'elle participe à la responsabilisation de ses membres.

L'objectif principal est de participer à l'animation du village en proposant des activités de loisirs accessibles à tous, permettant ainsi d'améliorer les relations intergénérationnelles. Durant l'été 2007, l'association a mené une grande chasse au trésor dans le village en direction des jeunes enfants.



PERSPECTIVES 2008

o Etudes sur le transfert exclusif de la compétence jeunesse à la Communauté de communes.

o Réflexion sur le nouveau schéma de développement (définition des actions communautaires et communales) et sur l'articulation entre les différents dispositifs (communaux, communautaires, Contrats Educatifs Locaux, Projets Educatifs...).

o Mise en place du Contrat Enfance et jeunesse cosigné avec la CAF, la MSA certaines communes membres et la CCRC

Multi accueil La Farandole

La Farandole et le Relais Assistantes Maternelles sur Millas

Afin de mener à bien ses missions principales le service Petite Enfance et jeunesse de la Communauté doit tout au long de l'année suivre la bonne gestion de la Structure Multi Accueil, et du Relais Assistantes Maternelles basés sur Millas, respecter les objectifs inscrits dans le Contrat Enfance (période de validité de 2003 à 2007), organiser des rencontres entre les différents partenaires de la Petite Enfance ...

La coordination du multi accueil avec les partenaires et le travail en réseau

Afin de placer au centre de ses préoccupations « l'accueil du jeune enfant et de sa famille », la structure continue à entretenir des relations privilégiées avec :

- le Relais Assistantes Maternelles
- un travail de relais avec l'école maternelle
- une coordination avec les travailleurs sociaux
- des partenariats avec des écoles de formation, des métiers de petite enfance
- le médecin de structure au cours des visites médicales annuelles

Cette dynamique partenariale s'inscrit dans un processus d'évaluation continue, et permet de veiller à une cohérence entre les différents professionnels. Ainsi des temps de réunions sont des outils pour réguler des situations mais aussi pour redonner un souffle au projet pédagogique.

Les activités pédagogiques réalisées en 2007 sur la Farandole

- **Le livre et la littérature enfantine:** A travers, notamment : les lectures quotidiennes individuelles ou collectives proposées dans les trois secteurs (bébés, moyens, grands) / la manipulation des albums, certains livres restent à la disposition des enfants/ la visite hebdomadaire à la médiathèque de Millas, de février à juillet (les mardis matins). Cette action reste une priorité éducative dans une compréhension des enjeux liés à l'acquisition de l'écriture et de la lecture dans les classes supérieures (maternelle et CP).

- **Les marionnettes:** Créer, manipuler et mettre en scène des marionnettes reste aussi au cœur des actions menées en 2007. L'équipe s'est encore cette année mobilisée pour créer un nouveau spectacle. Ainsi six spectacles ont été réalisés en 2007, avec des représentations à destination des familles du multi-accueil (parents, fratrie, grands parents ...), des assistantes maternelles, de l'école maternelle, du centre de loisirs

- **Atelier de pré-lecture et reconnaissance des symboles et des écrits:** Grâce à des tableaux d'affichage les enfants s'entraînent à reconnaître leurs photos, leurs prénoms, des symboles, des couleurs ... Cette année la structure a investi dans une horloge synapse afin de créer des repères dans la journée en fonction du temps qui passe (couleurs) et des symboles (activités, passage aux toilettes, retour des mamans (ou papas)).

Les autres ateliers: Les ateliers de manipulation, d'éveil musical, de psychomotricité, de chants, de construction sont aussi proposés en alternance avec nos trois principales animations.



Multi accueil La Ruche

En matière d'accueil de la petite enfance l'activité s'est essentiellement centrée sur la Mise en place de la nouvelle structure multi accueil pour une ouverture effective au 1er janvier 2008 et sur la mise en place du nouveau dispositif contractuel avec la CAF et la MSA : le Contrat Enfance et Jeunesse.

Dénomination de la future SMA d'Ille

Le conseil communautaire réunit le 25 juillet délibère en faveur de l'avis de la commission communication: «La Ruche» devient le futur nom de la Structure.



Etude menée sur le mode de gestion de la future Structure (DSP/ Régie)

Les services ont travaillé sur une étude comparative sur les différents modes de gestion : Délégation Service Public/ Régie, en menant une enquête auprès d'autres collectivités territoriales et en se rapprochant des services de la CAF et de la PMI. Fin mai 2007, le conseil communautaire a fait le choix d'une gestion en régie directe de cette structure. Il a fallu prévoir une organisation du travail permettant une ouverture au 1er janvier 2008 (les services ont disposé d'un délai de 6 mois pour recruter le personnel).

Réflexion sur les modalités d'accueil / d'inscription au sein de la future structure d'Ille et sur la rédaction du règlement de fonctionnement de cette structure

La directrice de la SMA a travaillé sur l'élaboration d'un questionnaire afin de déterminer les souhaits des familles

(type d'accueil, nombre d'heures, tranches d'âges des enfants accueillis...). Une forte demande d'accueil a été identifiée sur le territoire... Les élus membres de la Commission Petite Enfance ont été amenés à examiner les différents dossiers et notamment les cas particuliers (enfants non résidents sur le territoire, enfants n'ayant pas pu être accueillis sur la structure de Millas...).

Au vu de l'état des lieux établi par la directrice et considérant les différentes situations des familles, les élus ont du prévoir des critères stricts et précis concernant les modalités d'accueil.

Grille des critères :

- Etre résident sur le territoire de la Communauté de communes
- Respect des quotas par commune (chiffres CAF)
- Ordre chronologique des demandes (dates de dépôt des dossiers).
- Prise en compte de la situation de travail des parents ou familles monoparentales

Recrutement du personnel intervenant au sein de la structure

Au cours des mois d'été, le profil du poste de direction a été arrêté et le jury réuni le 5 septembre a retenu la candidature de Marie Line Rigole qui a été officiellement recrutée le 12 Novembre. Un jury s'est réuni le 23 octobre afin de recruter l'adjointe de direction: Alexandra Dolcerroca.

En ce qui concerne le personnel affecté à l'encadrement des enfants, la volonté des élus de recruter en priorité, le personnel existant sur la Halte Garderie « Les Perdigalls » a été respectée.

Ainsi, le groupement a travaillé sur les modalités de transfert des agents de la halte garderie : rencontre avec le personnel, entretiens individuels, études des différents contrats de travail... Les préconisations de la PMI pour une structure de 40 places ont été respectées puisque la Ruche emploie 9.84 agents, sans compter le poste de Direction, le poste de restauration et le poste d'agents d'entretien.

Difficulté majeure : les incidences du CEJ (Contrat Enfance et Jeunesse)

En 2003, la CAF s'était engagée à cofinancer les actions favorisant l'accueil de la Petite Enfance sur le territoire communautaire.

Depuis 2005, les nouvelles orientations de la CNAF prévoient de restreindre le montant des prestations de services accordées aux collectivités (le taux de cofinancement est passé de 61% à 55% brut) et imposent des contraintes de taux de remplissage satisfaisants (70%) et de montants des dépenses plafonnés (le coût de la structure ne devra pas excéder 7.22 euros/heure/enfant).

PERSPECTIVES 2008:

- o Entretien d'un partenariat régulier avec l'UFCV pour réaliser dans de bonnes conditions le passage de la DSP vers la régie pour la SMAPE «La Farandole»,
- o Ouvrir, comme prévue, le 2 janvier la nouvelle structure
- o Inaugurer «La Ruche» dès le mois de janvier



La fourrière animale

Historique:

Par délibération en date du 22 juillet 2003, il a été décidé d'accepter la compétence « fourrière animale » suite à l'obligation légale d'assurer la capture des animaux errants et/ou dangereux ainsi que le ramassage des cadavres d'animaux.

La Communauté de Communes n'ayant pas en interne les capacités techniques pour assurer l'ensemble de ces prestations, le Conseil Communautaire a décidé de lancer une procédure de Délégation de Service Public simplifiée, en application de l'article 1411-12c du Code Général des Collectivités Territoriales pour assurer la gestion de la fourrière animale.

A l'issue de cette procédure, il apparaissait que «CHENIL LA FOUN D'EN BARRERE» proposait l'offre économiquement la plus avantageuse.

Ainsi depuis 2003 la Foun d'en Barrere est le délégataire de Roussillon Conflent en terme de gestion de fourrière animale.

Interventions ponctuelles:

Comme tout délégataire, la foun d'en barrère a remis à Roussillon Conflent leur rapport d'activités 2007.

Ainsi, 45 interventions ponctuelles ont été effectuées sur le territoire de la Communauté dont 30 euthanasies.

Les frais à charges s'élèvent à 1 838 euros pour l'année et les frais encaissés à 2 316 euros

PERSPECTIVES 2008:

2008 sera l'année de cloture du contrat. En effet ce dernier arrivera à échéance le 31.12.08



Bibliothèques en réseau



En terme de lecture Publique notre territoire est illégalement desservi, malgré toute la bonne volonté d'équipes de bénévoles et un soutien imparfait de la Médiathèque départementale. C'est pourquoi, la Communauté, toujours disposée à offrir à sa population les

meilleurs services, à accepter de prendre en charge la compétence en rapport.

Pour cela elle a signé une convention quadripartite avec l'Etat, la région et le département pour un projet qui s'élève en investissement à un peu plus de 1500 000 euros HT.

Ce programme présente toutes les caractéristiques d'une opération communautaire. En effet, même dans les communes les plus reculées du territoire, des travaux seront réalisés et des équipements installés. Ille verra en complément de la magnifique médiathèque de Millas s'ériger une médiathèque centrale qui aura en charge l'animation d'un réseau de 15 médiathèques qui sera piloté par des professionnels de la lecture et des bénévoles, partenaires indispensables. 2008 devrait être l'année de préparation de ce dossier d'envergure. A cet effet, un programmiste a été retenu pour arrêter la définition exacte des besoins avant de lancer la consultation relative au maître d'oeuvre et un début des travaux dès 2009.

Déchetterie

En 2003, lorsque Roussillon Conflent a décidé d'assumer la compétence collecte et traitement des déchets il a été confronté à un déséquilibre important entre le coût du service et les recettes en rapport, c'est à dire la taxe d'enlèvement des OM (TEOM).

Ce déficit important d'environ 500 000€/an a été réduit au fur et à mesure des exercices qui sont passés. Les solutions retenues par les délégués communautaires ont été drastiques : Acceptation du calcul de nouvelles attributions de compensation, augmentation des taux des TEOM qui se rapprochent du taux moyen départemental, suppression des exonérations en tout genre, mutualisation des services... Aujourd'hui le parc du matériel roulant est en très bon état et régulièrement amorti. Le tri est installé sur tout le territoire. La priorité est de donner un outil de travail à ce service en construisant un centre technique.

Cependant une autre priorité subsiste : ouvrir une déchetterie. Pour cela le groupement a sollicité la DDA pour mener une étude de faisabilité, deux hypothèses ont été proposées, celle d'une seule déchetterie centrale a été retenue. Reste à trouver le foncier pour l'accueillir. Pourtant tout est prêt, les financements sont là. Le risque est d'autant plus sérieux que l'Agglo signifie régulièrement son souhait de fermer la déchetterie de St Féliu d'Avall et il peut être présagé que l'accueil, géré par la communauté sur Ille, soit un jour menacé de fermeture.

Considérant que le Sydetom souhaite depuis de très nombreuses années installer sur le territoire de Roussillon Conflent son dernier quai de transfert ce qui représente une opportunité et une économie importante pour le groupement en terme de frais de déplacement, l'idée de construire une plate-forme multimodale entre Ille et Néfiach a été retenue. Différentes pistes sont à l'étude.

Les locaux communautaires

Pour fonctionner correctement toute collectivité tout établissement public se doit d'offrir à ses élus, son personnel, sa population des structures adaptées, répondant aux normes entre autres du code du travail. C'est pourquoi le groupement qui s'est véritablement organisé sur le plan administratif à compter de l'exercice 2004 a pris la décision d'inscrire à son budget les crédits en rapport avec deux programmes communautaires majeurs que sont le siège et les locaux techniques.

I/ Le centre technique

En ce qui concerne, la structure devant accueillir l'équipe de collecte des OM, depuis 2003, les agents et les équipements affectés à ce service ont été déplacés sur plusieurs sites qui n'ont pas toujours offert à nos agents de bonnes conditions de travail. A ce jour ceux-ci ont déménagé à 5 reprises pour être installés depuis plusieurs mois sur un terrain nu loué à une coopérative fruitière à Ille sans abri pour les véhicules sans atelier, sans aire de lavage, sans équipement pour accueillir les agents etc.... En effet, malgré un financement planifié, ce projet a connu des rebondissements divers. Néanmoins, tout le monde s'accorde à dire que pour des mesures d'économies cette structure doit se situer au centre du territoire. Le plus dur étant de détecter le foncier, denrée rare de nos jours, considérant la menace du futur PPRI.



II/ Siège social

Quant au siège, dont les statuts prévoient son implantation sur la ville d'Ille sur Tet, il est situé au 1er et au deuxième étage de l'immeuble Farran (Maison de maître du centre ville). La ville d'Ille a accepté de signer avec le groupement un bail emphytéotique pour lui permettre de réaliser dans ce vieux bâtiment son siège administratif. Un estimatif a été sollicité, le coût pour réhabiliter l'ancien a paru à certains élus trop élevé pour investir autant sur un lieu où le groupement n'était pas propriétaire. La ville a donc fait un effort supplémentaire, cédant gracieusement le bien dans sa totalité ce qui permettra à la communauté de mieux équilibrer le financement de cette opération en lui permettant de récupérer le FCTVA soit 15.482% du coût des travaux, ce qui n'est pas négligeable. Néanmoins le dossier est en stand by. En effet, l'idée de construire un siège et un centre technique neuf sur le même site est apparu à certains comme une solution plus cohérente, fonctionnelle et économique. En attendant, considérant l'augmentation des effectifs due aux nombreux transferts de compétences, le groupement s'organise en conséquence et explique son retard sur cette opération en priorisant d'autres dossiers plus urgents comme la déchetterie et le quai de transfert.

Gendarmerie de Millas

Le groupement s'est employé, depuis le transfert de la compétence en rapport avec le programme gendarmerie de Millas, à chercher un équilibre financier entre les dépenses (Acquisition du foncier et travaux de construction) et les recettes (la subvention par logement et le loyer).

La solution classique, dite loi MOP (93), dégageait un déficit conséquent sans doute aussi parce que l'opération a été surdimensionnée par rapport aux normes du ministère de la défense. L'assemblée a alors souhaité étudier la piste d'un partenariat Public Privé considérant l'intérêt reconnu de ce dispositif pour ce type de dossier. Malgré tout, et après des négociations serrées menées avec les emphytéotes potentiels, le groupement a jugé que le différentiel à sa charge restait encore trop important.

Il s'est alors tourné vers l'office 66, option qui d'ailleurs avait été déjà présentée par la commune du temps où elle était encore compétente en ce domaine. En accord avec les différents partenaires, le projet a été réexaminé de façon à répondre aux besoins des militaires tout en ramenant le coût à de plus justes proportions. Début 2008, le groupement devrait approuver la signature d'un bail à construction avec l'office 66 pour 50 ans. La communauté mettra à disposition de l'office le foncier en rapport avec ce

programme soit 4330m². L'office réalisera la caserne et ses logements et louera le tout au ministère de la défense. Enfin, 2009 devrait voir surgir de terre un ensemble d'une grande qualité architecturale qui répondra à un besoin réel sur ce territoire communautaire.

Situation de travaux et factures relatives aux divers marchés publics

En 2007, 169 situations de travaux qui ont été contrôlées avant mise en paiement et 316 factures qui ont été vérifiées avant transmission au service comptable pour traitement.

PERSPECTIVES 2008:

Le groupement envisage de mener à terme les programmes déjà à l'étude en 2007:

- o Extensions des ZAE,
- o Réhabilitation de l'immeuble Farran,
- o Création d'une plate forme multimodale (déchetterie, centre technique, quai de transfert...),
- o Création d'une nouvelle gendarmerie à Millas,
- o Réalisation des études de programmation des travaux de la médiathèque intercommunale et de travaux de mise à niveau des médiathèques des 14 autres communes du groupement.



